



AMICALEMENT WEB

SAISON 2016-2017 – N°190– 10 Octobre 2016

La purge des sanctions

Depuis la saison 2008/2009, les modalités de purge des sanctions ont changé.

Les sanctions ne sont plus obligatoirement purgées dans les rencontres officielles effectivement jouées par l'équipe dans laquelle le joueur a été sanctionné.

Un joueur sanctionné peut reprendre la compétition avec n'importe quelle équipe de son club (équipe première, équipes inférieures, équipes d'une autre catégorie d'âge dans laquelle il est autorisé à participer), sous réserve d'avoir purgé sa sanction au cours des matchs officiels de cette dernière et ce quelle que soit l'équipe dans laquelle il a été sanctionné.

Toutefois, la purge par un joueur dans l'une des équipes de son club et le fait qu'il ait repris la compétition avec cette équipe, ne le dispensent pas, s'il veut jouer avec une autre équipe, de devoir purger également au cours des matchs officiels de cette dernière.

Un joueur suspendu doit donc, avant de reprendre la compétition avec chaque équipe dans laquelle il est susceptible d'évoluer, vérifier que cette équipe a bien joué le nombre de matchs officiels équivalent au nombre de matchs de suspension qui lui a été infligé.

Il est bien évident que ce nouveau système ne concerne que les sanctions prononcées en matchs, les sanctions à temps étant, par définition, exclues du champ d'application.

Le Twitter de la LBFCF est lancé

Déjà présente sur Facebook par secteur, l'actualité de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Football sera aussi à retrouver sur Twitter. La page officielle commune regroupera les informations des Bourguignons et Francs-Comtois. Pour la suivre, rendez-vous sur le réseau social du petit oiseau bleu.

Pour sa troisième saison de mise en application, le "Programme Educatif Fédéral" de la FFF compte désormais plus de 5.000 clubs engagés sur tout le territoire.

Ce dispositif, qui capitalise sur les valeurs éducatives de notre discipline, vit au sein du club car il concerne tous les acteurs, des éducateurs aux parents, en passant par les dirigeants, les arbitres ou encore l'entourage plus large du jeune joueur.

En tant que troisième lieu éducatif après la famille et l'école, il est du devoir du club de football d'assurer cette mission éducative et citoyenne.

Pour cette raison, la FFF encourage vivement l'ensemble de ses clubs (disposant d'au moins une équipe de jeunes) à s'engager dans le "Programme Educatif Fédéral" afin qu'ils bénéficient de tous les outils éducatifs mis à disposition :

- Un classeur composé de fiches pédagogiques permettant la diffusion de nombreux messages tout au long de la saison.
- Une charte d'engagement qui marque la volonté du club de s'inscrire dans le programme.
- Les "Incollables du Foot" comprenant plus de 200 questions/réponses en lien avec les thèmes du "PEF".
- Le carton vert qui vise à encourager et valoriser les "bons" comportements de joueurs sur les terrains.

A noter que le "Label Jeunes", dispositif qui s'inscrit dans le cadre de la politique fédérale d'accompagnement des clubs par la FFF et qui représente une véritable distinction nationale, dispose désormais d'un volet "Educatif" spécialement dédié à la mise en œuvre du "Programme Educatif Fédéral. A cette occasion, les clubs candidats qui concourent à l'un des trois niveaux de distinction ("Espoir", "Excellence", "Elite") se doivent d'appliquer le "PEF" afin de respecter les critères incontournables inscrits dans la grille d'évaluation du dispositif.

Pour rejoindre les clubs engagés dans le PEF, suivez les étapes suivantes

- 1- Inscrire le club dans "Footclubs".
- 2- Identifier un référent éducatif dans "footclubs".
- 3- Participer aux réunions de secteur organisées par le District.
- 4- Récupérer le kit pédagogique (classeur, affiche et "Incollables du Foot") au sein du District.

COTISATION 2016-2017

Inchangée depuis de nombreuses années ! Soit 20€, à expédier par chèque, à l'ordre de l'A.E.F. du JURA, à : Jean-Luc MANSO 57B, chemin des Dessus de Chailluz 25000 BESANCON.

Pour les nouveaux adhérents et les membres de la Commission Jeunes et Technique et de la Commission Féminine, du District du Jura : 10€

NB : les cartes 2016-2017 de l'A.E.F. ne sont toujours pas arrivées ! Il faudra encore patienter pour les recevoir ! Environ 50 % des adhérents 2015-2016 ont renouvelé leur adhésion à ce jour.

Des guides interactifs

La Fédération Française de Football met deux guides interactifs à disposition des responsables des clubs français.

Les deux guides qui sont proposés par la Fédération Française de Football, sont des outils destinés aux clubs pour l'accompagnement et la structuration dans le cadre de la pratique des jeunes. Ces guides sont destinés aux personnes encadrant des équipes U7, U9, U11, U13 et des équipes féminines.

On trouve tout d'abord le [guide interactif du football des enfants GIFE](#), qui comporte les éléments suivants :

- Les contenus des différentes formes de pratique
- Des vidéos, des échauffements, jeux et situations de références
- Les lois du jeu
- Les caractéristiques des enfants, les compétences éducatives et sportives à développer avec les différentes catégories
- Des outils pour construire des chartes éducateurs, joueurs...

- L'explication et le contenu des différents modules de formations d'éducateurs

Ensuite nous avons le [guide interactif de la pratique féminine GIPF](#) qui lui est composé des éléments ci-après :

- La démarche et les différentes étapes de la création d'une équipe féminine avec des supports de communication et de promotion au service des clubs.
- Les éléments de mise en œuvre d'un encadrement dédié.
- Des données spécifiques sur les caractéristiques des joueuses.
- L'offre de pratique préconisée et adaptée au public féminin.
- Le Parcours d'excellence Sportive des filles pour orienter les joueuses à potentiel vers des structures adaptées.

PROCHAINE MANIFESTATION :

18^e LOTO à la salle des Fêtes de DAMPIERRE, le **DIMANCHE 30 OCTOBRE**. Réservez cette date, et faites-en la promotion autour de vous ! D'avance, merci !
N.B. : les membres du Bureau départemental disponibles à cette date (10H-19H), sont priés de se faire connaître auprès de Jean-Luc.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.E.F.

Le **SAMEDI 5 NOVEMBRE**, au Centre National Technique du Football, à CLAIREFONTAINE. L'A.E.F. du JURA sera représentée par Jean-Claude CLERC, Mathieu DUCHESNE, Jocelyne LAMARD, Jean-Luc MANSO et Norbert RIVA.

Le District au salon "Made in Jura"

Le salon MADE in JURA aura lieu du 13 au 16 octobre à Dole à Dole Expo, parc du Jura au 1, rond-point des Droits de l'Homme ...

Les organisateurs ont souhaité élargir le salon initialement dédié aux entreprises jurassiennes aux membres de la société civile et aux **associations** ...

Le District du JURA sera PRESENT

Venez nous rendre visite le

- jeudi 13-10 de 10h à 18H
- vendredi 14-10 de 10H à 19H
- samedi 15-10 de 10H à 19H
- dimanche 16-10 de 10H à 18H

AIMEZ NOTRE PAGE FACEBOOK !
OBJECTIF : 200 !